



Procès-verbal de la 234^e assemblée générale tenue le 11 septembre 2025 à 12h30 au 2-52-101

Présences : 88

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.....	2
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 233^e assemblée générale tenue le 1^{er} mai 2025 et suites.....	2
5. Informations	3
5.1 CRT	3
5.2 Coupes dans le réseau	4
5.3 Règlement 5	4
5.4 Pronom dans Skytech.....	4
5.5 Dîner des nouveaux profs	4
5.6 Marche mondiale des femmes	4
6. SPR.....	5
7. Comité de perfectionnement.....	6
8. Appui à Uni.es pour l'école	6
9. Élections	7
9.1 Nomination d'un.e président.es d'élection, d'un.e secrétaire et de deux scrutateurs	7
9.2 Élections aux comités institutionnels.....	7
9.3 Élections et nominations sur les comités syndicaux.....	9
9.4 Destruction des bulletins de vote	9
10. Levée de l'assemblée.	9

1. Nomination à la présidence de l'assemblée

Evelyne Letendre, présidente du SPECS, ouvre l'assemblée. Elle présente l'exécutif 2025-2026. Elle présente le contexte politique actuel. Elle appelle les membres à respecter les frontières de fonction et sensibilise à la mobilisation et à la solidarité avec nos collègues.

Résolution 234.1

« Il est proposé de nommer François Théorêt à la présidence d'assemblée. »

Julie Dionne propose et Catherine Ladouceur appuie.

Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres

Résolution 234.2

« Il est proposé d'accepter les nouveaux et nouvelles membres suivant-es :

- Denis Quirion (Techniques policières) ;
- Antonin Marquis (Littérature et communication) ;
- Marie-Josée Loïselle (Littérature et communication) ;
- Marion Bacci (Littérature et communication) ;
- Laetitia Chicoine (Littérature et communication) ;
- Andrée-Anne Murray (Littérature et communication) ;
- Anne-Gaëlle Moegen (Environnement, hygiène et sécurité au travail) ;
- Feriel Ould Messaoud (Environnement, hygiène et sécurité au travail) ;
- Janny Perreault (Sociologie). »

Julie Dionne propose et Alexandre Brizard appuie.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 234.3

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Jolyane Arsenault propose et Jean-Luc Filion appuie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 233^e assemblée générale tenue le 1^{er} mai 2025 et suites

Résolution 234.4

« Que les membres de l'assemblée générale du SPECS adoptent le procès-verbal de la 233^e assemblée générale tenue le 1^{er} mai 2025 tel que présenté. »

Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Suites au procès-verbal : Les suites reviennent dans l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. Informations

5.1 CRT

Steve McKay présente la nouvelle équipe au CRT et les remercie de leur implication. Deux rencontres ont déjà eu lieu.

En début de session, 32 groupes ont été fermés et 46 ont été ouverts, 10 disciplines ont eu des pertes nettes de groupes. Une situation particulière a été constatée en ce début d'année : 13 groupes ont été ouverts en Éducation physique et à la santé. Il y a eu la fermeture de deux groupes de cours multidisciplinaire en Sciences humaines, ce qui a mené à de nombreuses discussions en CRT puisque l'entente ne prévoyait pas la manière de fermer les cours. La décision du CRT a soulevé des préoccupations, ce qui a permis de constater l'urgence de discuter de cette modalité. Une demande de bilan de l'entente de répartition des cours multidisciplinaire a été faite au CRT, ce qui aura lieu à partir du mois de novembre.

Dans le réseau, on annonçait une hausse de la population étudiante, ce qui ne se fait pas sentir en Estrie. Cette année est la première où on ne rencontre pas les cibles prévues par les démographes.

C'est de plus en plus difficile de prévoir les comportements des étudiant.es, ce qui complique le travail de prévision de l'organisation scolaire. Par exemple, en Éducation physique on a ouvert 13 groupes, mais depuis on constate une désinscription massive de certains cours. Le petit nombre de personnes étudiantes dans certains groupes pose parfois des enjeux pédagogiques.

Le Cégep va changer prochainement les modalités d'inscription en éliminant la deuxième date de paiement. Le paiement des droits de scolarité se fera donc en une fois, après l'inscription, ce qui compliquera la tâche de François Loubier pour les prévisions. Le Cégep invoque des frais de transaction importants ainsi que des demandes récurrentes de l'AECS. Si les prévisions sont moins précises, il se peut qu'il y ait davantage d'ouvertures et de fermetures de groupes.

Au 30 septembre, l'équipe CRT va procéder à l'ouverture des postes.

Grief sur la clause 8-6.04 : le Cégep a eu du retard sur la confirmation de la tâche, ce qui contrevient à la convention. Le syndicat a déposé un grief.

Pour respecter cette clause, le Cégep a annoncé que tout le monde recevra sa tâche confirmée par MIO après la réception des projets de tâche départementaux. Une autre confirmation aura lieu après le recensement.

Sous embauche : Pour l'année 2023-2024, nous étions à peu près à l'équilibre entre ce qu'on a dépensé et le financement reçu. La direction nous a confirmé cependant que la sous-embauche cumulée est d'environ 17 ETC, ce qui viendrait des années antérieures. On nous a aussi appris qu'il y aurait probablement une sous-embauche pour l'an dernier. Selon les règles de financement des cégeps, la sous-embauche doit être réinjectée l'année suivante. Une personne membre rappelle que la sous-embauche est du travail déjà fait et non rémunéré.

Le plan de travail du CRT cette année comprendra les cours multidisciplinaires en Sciences humaines et en Technique d'administration et de gestion, la disponibilité en Soins infirmiers, ainsi que les discussions sur les ouvertures et fermetures de postes.

5.2 Coupes dans le réseau

Mathieu Poulin-Lamarre présente le contexte de l'an dernier et des différentes attaques envers les cégeps qui ont pris la forme de coupes, de gel d'embauche, de plafond d'heures travaillées, etc. Il nomme que nous avons depuis la veille une nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, Martine Biron. Mylène Filion-Hébert mentionne que les coupes sont encore présentes cette année, qu'elles ont des effets réels sur notre travail et qu'il est normal que cela paraisse. Elle sensibilise notamment l'assemblée au danger de faire le travail de nos collègues des autres syndicats. Il faut qu'on se rende compte que les impacts sont réels.

Mylène rappelle que le SPECS a adopté une résolution afin d'appuyer le plan d'action proposé par la FNEEQ. Il a finalement été adopté lors du regroupement de juin.

Enfin, il y aura un plan de mobilisation qui nous sera acheminé. Les membres seront sollicités pour participer à différentes actions, notamment en octobre, où une semaine d'action et de mobilisation est annoncée.

Steve mentionne que le mot d'ordre que les coupes paraissent est porté par la haute-direction. Il souligne que la réinjection de la sous-embauche pourrait être difficile en raison du plafond d'heures.

5.3 Règlement 5

Michèle Le Risbé présente les modifications des dernières années au règlement 5 (sur la composition de la Commission des études), notamment l'ajout d'un siège pour le Bureau de la réussite (qui a été aboli par la suite). L'exécutif a constaté qu'il y avait un risque de perdre la majorité enseignante à la Commission des études. Le sujet a été ajouté à l'ordre du jour et une discussion a eu lieu. Une nouvelle proposition arrivera pour une composition de 12 personnes enseignantes pour 11 autres membres. La nouvelle personne enseignante viendrait du comité de Tremplin DEC. Une personne cadre est retirée.

Michèle présente aussi la réflexion de la Commission des études sur les personnes étudiantes qui commencent leur évaluation, mais ne la finissent pas. Une catégorie sera ajoutée au formulaire pour comprendre ce genre de situation. Des préoccupations sont exprimées.

5.4 Pronom dans Skytech

Jean-Christophe Dominique rappelle que le pronom des personnes étudiantes sera indiqué dans nos listes lorsqu'une demande de leur part est faite. On aura aussi une communication à propos de la possibilité de changer de prénom dans Skytech même si les démarches ne sont pas encore complétées avec les registres gouvernementaux.

5.5 Dîner des nouveaux profs

Mylène Filion-Hébert invite l'ensemble des membres à transmettre l'information aux nouvelles personnes enseignantes sur le dîner qui aura lieu le 17 septembre prochain afin d'introduire les spécificités du travail au Cégep.

5.6 Marche mondiale des femmes

Evelyne Letendre présente la Marche mondiale des femmes qui aura lieu le 18 octobre à Québec. L'historique de cette initiative québécoise est présenté ainsi que les objectifs de la marche.

Il y a du transport qui s'organise, mais il faut s'y inscrire.

6. SPR

Steve McKay mentionne d'abord la tournée de la direction visant à présenter le nouveau document sur les SPR ainsi que l'effet du texte syndical sur le sujet qui a été partagé récemment.

C'est un sujet qui est discuté depuis longtemps entre le syndicat et la direction et nous avons de nombreux problèmes avec leur interprétation de la convention.

Notamment, les SPR n'ont pas été inclus dans la convention pour ajouter des tâches, mais pour reconnaître le travail déjà accompli.

Steve ajoute que la situation a aussi évolué depuis 20 ans, notamment la complexification de la tâche, qui n'est pas reconnue.

À propos de l'encadrement, nos interprétations varient. La direction considère qu'il y a une différence entre ce qui est lié au volet 1 et ce qui constitue des SPR.

Selon la convention, les personnes enseignantes doivent faire leur rapport au département. Nulle part il n'est indiqué que le cégep peut prescrire la manière de faire ce rapport, ou qu'un fichier excel doit être complété pour y arriver.

Si l'objectif est l'équité entre personnes enseignantes, ce qui est louable, on est en désaccord avec le moyen. On craint que le moyen n'apporte plus de problèmes que ce que nous avons déjà, notamment le danger de se surveiller les uns les autres.

L'exécutif entrevoit plusieurs dangers : trop de temps passé à la reddition de compte ou à des discussions sur ce qui est un SPR, des conflits de travail, de la surcharge, un sentiment de démobilisation, etc.

Mathieu Poulin-Lamarre précise que l'on n'appelle pas au boycott des SPR, puisqu'ils font partie de notre contrat de travail. La demande de la direction doit être suivie et le syndicat va poursuivre son travail via le CRT.

Il est nommé par une personne membre que les changements de comportement des étudiants demandent énormément d'adaptation, c'est une réalité qui est nouvelle.

Une autre se demande comment compléter le formulaire en respectant la vision syndicale.

Il est nommé que l'initiative a poussé certaines personnes à se présenter davantage aux activités.

On nomme la complexité de gestion des incomplets temporaires.

On demande quelle est la priorité de l'exécutif à propos du grief. Steve McKay répond qu'elle est grande puisque c'est une voie que d'autres cégeps pourraient être tentés de prendre.

On nomme aussi que le document sur les SPR provoque un alourdissement de la tâche de la coordination.

Une personne mentionne être foncièrement contre le fait d'accepter de compléter le document. Steve McKay précise que nous nous mobiliserons ensemble s'il y a lieu et non individuellement.

Il a été mentionné à la direction que le fichier excel n'est pas du tout aidant. Un département va proposer à son DEP une façon différente de procéder.

Un membre rappelle qu'il y a eu jadis un document similaire à compléter, mais qu'il n'était pas lu par la personne DEP. Le département a donc cessé de le compléter.

Une personne membre souligne que les demandes de la direction s'ingèrent dans l'autonomie départementale.

Steve McKay conclut en disant que le travail se poursuit et qu'un suivi sera fait lors des prochaines assemblées générales.

7. Comité de perfectionnement

Catherine Ladouceur présente le comité perfectionnement et ses objectifs. Il y a encore beaucoup d'argent disponible. Le chemin pour se rendre aux documents est présenté. Le budget individuel est de 1200\$ par année. Si on a moins de 25% de tâche, le montant est de 600\$. Il existe un budget spécial qui s'appelle l'aide complémentaire individuelle (800\$ supplémentaires par personne par année), accessible selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

Le comité a clarifié les exigences concernant les demandes de perfectionnement hors Québec (Article 6.4 dans le document).

Rappel : vous pouvez faire des demandes d'activité collective, jusqu'à 3500\$. On peut aussi se mettre plusieurs départements ensemble.

8. Appui à Uni.es pour l'école

Evelyne Letendre introduit le mouvement Uni.es pour l'école et fait la lecture de la proposition :

Résolution 234.5

- CONSIDÉRANT que la qualité de l'éducation d'aujourd'hui façonne la société, l'économie et la démocratie de demain ;
- CONSIDÉRANT que la mission première du réseau public d'éducation est d'offrir à chaque élève, peu importe sa réalité, les moyens de réussir et des chances égales ;
- CONSIDÉRANT l'approche de la campagne électorale provinciale et l'urgence de faire de l'éducation publique un enjeu central;
- CONSIDÉRANT que l'imposition de budgets irréalistes et insuffisants transfère un poids inacceptable sur les épaules des équipes-écoles, des élèves, de leurs familles et de leurs communautés ;
- CONSIDÉRANT le manque d'écoute du ministère de l'Éducation envers les acteurs du milieu de l'éducation publique;
- CONSIDÉRANT les nombreuses coupes budgétaires des dernières décennies;
- CONSIDÉRANT que prétendre que ces coupes n'affectent pas les services aux élèves relève soit du déni, soit d'un profond mépris des réalités du terrain;
- CONSIDÉRANT que l'annulation ou la réduction de coupes ne constitue pas un réinvestissement, et que maintenir un sous-financement chronique est un choix politique aux conséquences graves pour l'avenir collectif du Québec;

- CONSIDÉRANT que le gouvernement a maintenu une part de ses coupures tout en réinjectant un budget conditionnel en éducation;

« Il est proposé que l'Assemblée générale du SPECS appuie le mouvement Uni-es pour l'école dans ses revendications d'exiger un réinvestissement massif, durable et immédiat dans le réseau de l'éducation publique du Québec.

Ce réinvestissement est essentiel pour assurer la viabilité, la prévisibilité et l'amélioration continue du système, et permettre aux établissements, aux centres de services scolaires et au ministère de remplir pleinement leurs missions respectives au bénéfice de tous les élèves du Québec. »

Evelyne Letendre propose et Dominique Dubuc appuie.

Adoptée à l'unanimité.

9. Élections

9.1 Nomination d'un.e président.es d'élection, d'un.e secrétaire et de deux scrutateurs

Résolution 234.6

« Il est proposé de nommer François Théorêt à la présidence et Mathieu Poulin-Lamarre au secrétariat d'élection ainsi que Sylvain Charbonneau et Caroline Fontaine comme personnes scrutatrices. »

Jean-Thomas Courchesne propose et Steve Mckay appuie.

Adoptée à l'unanimité.

9.2 Élections aux comités institutionnels

9.2.1 Résolutions départementales à entériner

113 - Comité consultatif des arts et de la culture

- **Graphisme** : Noémie Darveau

Extrait du compte-rendu de la réunion du Département de graphisme du 4 septembre 2025 :

« Lors de l'assemblée départementale du 4 septembre 2025, les enseignant-es du Département de graphisme ont adopté la candidature de Noémie Darveau et la Environnement, hygiène et sécurité au travail comme membre du Comité consultatif des arts et de la culture pour l'année 2025-2026. »

Résolution 234.7

« Il est proposé d'entériner la résolution départementale reçue. »

Steve Mckay propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

9.2.2 Autres postes à combler

I-04 Comité consultatif sur la réussite éducative

Un mandat d'une durée d'un an (secteur B).

Aucune candidature n'est reçue.

I-08 Comité consultatif de la recherche

Deux mandats d'une durée de deux ans.

Ouverture de la période de mises en nomination.

Sébastien Dion est proposé par Jean-Christophe Dominique.

Georges Desmeules est proposé par Julie Roy.

Pierre Baillargeon se propose.

Fermeture de la période de mises en nomination.

Un vote a lieu pour combler les deux postes.

Sébastien Dion et **Pierre Baillargeon** sont élus à majorité.

--

I-09 Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

Remplacement du mandat pour une personne enseignante versée en droit.

Ouverture de la période de mises en nomination.

Jean-Luc Filion se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Luc Filion est élu par acclamation.

--

I-13 Comité consultatif des arts et de la culture

Un mandat de deux ans, secteur préuniversitaire autre qu'artistique.

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Comité sur l'intégrité intellectuelle

Un mandat de deux ans.

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

--

9.3 Élections et nominations sur les comités syndicaux

Syndical 01 - Comité de surveillance des finances du SPECS

Remplacement de Jean-Christophe Dominique jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

Ouverture de la période de mise en nomination.

Steve Mckay propose Michael Labarre.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Michael Labarre accepte.

Michael Labarre est élu par acclamation.

--

9.4 Destruction des bulletins de vote

Résolution 234.8

« Il est proposé de procéder à la destruction des bulletins de vote ».

Annissa Laplante propose et Jean-Christophe Dominique appuie.

Adoptée à l'unanimité.

10. Levée de l'assemblée.

Résolution 234.9

« L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 15h10. »

Proposée par Annissa Laplante

Appuyée par Jean-Thomas Courchesne

Adoptée

François Théorêt, présidence d'assemblée

Evelyne Letendre, présidente

Mathieu Poulin-Lamarre, secrétaire